

## Consultation sur l'économie numérique canadienne Pour le RPM, le contenu représente un atout de taille

Montréal, le 9 juillet 2010 - Pour le Regroupement des producteurs multimédia (RPM), la production de contenu original pour les divers réseaux numériques et plateformes interactives doit être au cœur du développement de l'économie numérique canadienne. Une telle approche favorise le développement d'une industrie diversifiée et prospère qui joue un rôle important dans l'enrichissement collectif.

Dans son mémoire déposé dans le cadre de la consultation nationale sur l'économie numérique du gouvernement du Canada (<http://de-en.gc.ca/fr/accueil/>), le RPM tire certains constats de la situation actuelle et y va de quelques suggestions de mesures pouvant être adoptées. Parmi celles-ci retenons :

- Favoriser activement la création d'entreprises, de propriétés intellectuelles et de produits culturels multiplateformes forts par une bonification substantielle des programmes de soutien à l'industrie du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux.
- Établir des mesures de réinvestissement obligatoire dans la production de contenu canadien, notamment de la part des entreprises étrangères, dont une partie des revenus de vente d'espaces publicitaires se font sur des sites canadiens, et de la part des fournisseurs d'accès internet (FAI) pour qui le contenu canadien est un incitatif majeur pour l'abonnement à leurs services.
- Soutenir et développer la formation de la main-d'œuvre dans les secteurs de la production multimédia et des activités connexes.

À ces conditions, on pourra s'assurer que ce type d'activités de production de contenu soit générateur d'emplois de qualité, participe au rayonnement de notre savoir-faire à l'étranger et favorise le développement de l'économie de certaines régions périphériques aux grands centres.

Pour Marc Beaudet, président du RPM, « notre industrie repose essentiellement sur des ressources humaines, créateurs et producteurs, qui doivent être capables de créer les meilleures propriétés intellectuelles et lesquelles, à divers degrés, offrent un réel potentiel de rayonnement au Canada et à l'étranger. C'est ça, pour une large part, la valeur ajoutée de la nouvelle économie numérique. »

### Au sujet du RPM

Le Regroupement des producteurs multimédia ([www.rpm-qc.com](http://www.rpm-qc.com)), créé en 2000, représente plus de cent producteurs actifs en production de contenu de commande, de convergence ou original sur les nouvelles plateformes. Le RPM vise notamment à créer un climat propice au développement et à la croissance de la production multimédia au Québec. En ce sens, le RPM fait des représentations actives auprès des gouvernements, gère des ententes collectives avec les syndicats d'artistes et participe à la réalisation d'études sur les réalités économiques et d'affaires du secteur.